



CRÉATION D'ENTREPRISE : BÂTIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DURABLE

Parcours individualisé

**Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ?
Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ?
Vous voulez un suivi individuel pour mettre en œuvre votre projet ?
Cette formation certifiante est faite pour vous.**

SOLUCCIO
Création-Reprise-Transmission

Les offres



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



Objectifs

- Développer vos compétences entrepreneuriales
- Coconstruire un business plan complet via la plateforme CCI Business Builder
- Avoir la capacité de présenter son projet à de futurs partenaires



Cible

Créateur ou repreneur d'entreprise déterminé qui souhaite créer une entreprise avec méthode



Pré-requis

- Être déterminé à entreprendre
- Avoir un projet de création ou reprise d'entreprise avec une idée précise de l'activité envisagée
- Faire un rendez-vous diagnostic avec un Conseiller CCI



Durée

- 7 heures d'entretien individuel en présentiel ou à distance
- Sur 6 mois maximum en fonction des projets



Tarif

- 850 € Net de taxe
- Possibilité de prise en charge via votre CPF (Compte Personnel de Formation).



Modalités d'évaluation

- Production écrite du projet entrepreneurial structuré et soutenance devant le jury.

Le programme :

• Conception de la stratégie générale d'un projet entrepreneurial

- L'analyse du contexte, de l'environnement et des ressources disponibles
- La vision et la raison d'être de la future entreprise
- L'élaboration de la stratégie générale de la future entreprise

• Élaboration du business model cible

- La définition des offres
- L'étude de marché, l'analyse de la concurrence
- Le positionnement
- La définition d'un business model

• Stratégies opérationnelles de mise en œuvre du projet entrepreneurial

- Le choix de la forme juridique, du régime fiscal et social
- La stratégie marketing (offre, prix, distribution...), commerciale et de communication
- L'identification des besoins humains, techniques et financiers pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'entreprise

• L'élaboration de la stratégie financière du projet d'entreprise et recherche de partenariats

- Le prévisionnel financier sur 3 ans
- La présentation du projet d'entreprise à de potentiels partenaires financiers

Les avantages :

- Certification de compétences entrepreneuriales reconnue par l'Etat
- Un programme qui sécurise le parcours de création ou reprise de l'entreprise et le démarrage de l'activité
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé

Informations pratiques

Contactez la CCI Nice Côte d'Azur pour obtenir plus d'informations : creation@cote-azur.cci.fr

Retrouvez toute l'actualité économique, l'agenda et les événements business sur notre site internet : www.cote-azur.cci.fr

20 Bd Carabacel - 06005 Nice

04 93 13 73 00 | allocci@cote-azur.cci.fr



La certification RS5579 – « Création d'entreprise : bâtir un projet entrepreneurial durable » enregistrée au Répertoire Spécifique de France

Compétences le 10 novembre 2021, est portée par CCI France.



CCI NICE
CÔTE D'AZUR

Au cœur de votre histoire

Octobre 2025